

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX – André TREMEAUD – Serge BERTILLOT – Valérie PILLOUX - Valérie LACROIX – Vincent FENEON – Vincent AUPECLE – Hubert FENEON – Paul SAGE - Anne-Marie LAVEDER - Laurent LACROUTE – Marie-Pascale ALLOIN -

Absent : Jean-Marc DURY –

Procurations : Patrice MAILLY à Didier ROUX

Jean-Marie JOBARD à Anne-Marie LAVEDER

Secrétaire de séance : Anne-Marie LAVEDER

Date de convocation : 22 juillet 2011

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 juin 2011, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Projet Préfectorale Schéma de Coopération Intercommunale : Le Conseil Municipal donne son accord pour le regroupement des trois communautés de communes : Charolles, Palinges et Saint Bonnet de Joux dans leur globalité ainsi que les deux communes isolées qui ont demandé à être rattachées (Oudry et Saint Vincent les Bragny).

14 voix pour

2/ Avenir du SIVOS des bords de l'Arconce : Le fonctionnement du SIVOS est maintenu dans l'état jusqu'en 2014. En fonction du regroupement des intercommunalités, son fonctionnement sera revu.

14 voix pour

3/ Contrat maintenance des cloches : Le Conseil municipal met fin au contrat annuel avec la société BODET et donne l'autorisation au maire de signer un contrat annuel avec la société L'EXPERT DU TEMPS de Saint Julien de Civry pour un montant annuel de 144 euros net.

14 voix pour

4/ Décision modificative pour virement de crédit : Pour le financement de la création du nouveau site communal, le Conseil Municipal donne son accord pour un virement de crédit de 1 700 euros de l'article 2183 (informatique) à l'article 205 (concessions et droits similaires).

14 voix pour

5/ SIE du Brionnais : Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de Schéma Département de coopération Intercommunale (49 communes) proposé par le préfet. Le Conseil Municipal rejette ce projet par **14 voix contre**.

6/ Règlement intérieur de la garderie périscolaire : L'article 16 du règlement intérieur concernant la tarification de la garderie sera modifié en rajoutant que le coût de la garderie des transports scolaire est de 1.50 euros pour la tranche 16h45-17h30 quel que soit le temps de fréquentation. En cas de dépassement répétés de l'heure de fin de garderie soit 18h30, la facturation pourra être effectuée au coût réel du service.

14 voix pour

7/ Révision tarif redevance assainissement : Le Conseil Municipal décide d'augmenter la partie fixe de 25 euros à 27 euros et la partie au m³ consommé de 0.612 euros à 0.661 euros le m³.

14 voix pour

8/ Fond Solidarité Logement : Le Conseil Municipal décide de verser la cotisation 2011 au Fond Solidarité Logement pour un montant de 186.90 euros.

14 voix pour

8/ Refuge Fourrière : Le Conseil Municipal accepte de verser la cotisation 2011 au refuge fourrière de Gueugnon pour la somme de 280 euros.

14 voix pour

Divers :

1/ Toboggan : Suite à un contrôle de l'aire de jeux, le toboggan est à enlever.

2/ Recensement 2012 : le Conseil Municipal retient la candidature de Dany CROZET.

3/ Cave-urnes : Le Conseil Municipal décide l'achat de 2 cave-urnes pour le cimetière.

4/ Lagune : Le devis de Barraud Gaël pour la réfection de la lagune est accepté.

5/ OPAC : Le 8 juillet 2011, Monsieur THEVENOUX, président de l'OPAC ET Monsieur Christian BONNOT ont rencontré le maire et la commission bâtiments pour étudier la possibilité de construire 2 pavillons destinés à la location. Le Conseil Municipal autorise le Maire à envoyer le dossier de confirmation de demande.

Les personnes intéressées par ce possible service de location peuvent écrire en mairie.

6/ CAUE : Madame LIMARE, paysagiste chargée d'études au CAUE de S/L a rencontré le maire et l'adjoint responsable de la commission bâtiments le 24 juin 2011 pour le projet d'aménagement de la traversée du bourg.

7/ Sécurité dans le bourg : Lecture de courrier de la famille METENIER-MORERE concernant la sécurisation de l'entrée du bourg (côté école) pour la vitesse excessive des véhicules. Un avis sera demandé à la DRI.

8/ Voierie : Un problème d'écoulement des eaux pluviales en haut du chemin de Tanière (face maison MAILLET) est signalé. La Commission chemins se déplacera.

9/ Travaux école : Les travaux sur les sanitaires et les prises internet seront terminés pour la rentrée de septembre 2011.

Prochaine réunion de Conseil Municipal :

Vendredi 26 Août 2011 à 19 h 00 à la salle de la Mairie